



SPÉCIAL ÉLECTION

Les listes des candidats



VOUS AVEZ JUSQU'AU SAMEDI 8 DÉCEMBRE (AU PLUS TARD) POUR VOTER

Comme tous les 4 ans, se dérouleront à la fin de cet automne les élections de vos représentants au Conseil d'Administration de l'Office HLM de Nanterre.



COMMENT SE DÉROULE LE VOTE ?

Vous allez trouver dans votre boîte aux lettres au plus tard le 23 novembre, une enveloppe à votre nom avec tout le matériel électoral : les professions de foi de chaque liste, les différents bulletins de vote, une petite enveloppe bleue, ainsi qu'une enveloppe "T" comportant votre nom et numéro d'appartement au verso.



IMPORTANT : un seul vote par appartement.

1 - Dans la petite enveloppe bleue anonyme : glissez suivant votre choix le bulletin de vote d'une des listes (sans rayure, ni panachage).

2 - Glissez cette petite enveloppe dans l'enveloppe "T" et signez cette dernière au dos.

3 - Nous vous conseillons de poster votre enveloppe dès que possible.

ATTENTION : si vous votez le dernier jour, samedi 8 décembre, faites le **avant midi**. Sachez qu'il faudra vous rendre à la **poste centrale boulevard du Levant** (le cachet de la poste faisant foi).



LISTE DES ASSOCIATIONS CANDIDATES A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES



1 - LISTE PRÉSENTÉE PAR L'U.N.L.I. Nanterre (Union Nationale des Locataires Indépendants)

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 – Anne-Claire GAUDIN | 5 – Sylvie BONNET |
| 2 – Jean-Pierre ROQUES | 6 – Alexandre ROMET |
| 3 – Ilhème AZZOUZI | 7 – Nathalie MICHEL |
| 4 – Touati FERHAT | 8 – Olivier GUILLEMAUD |



2 - LISTE PRÉSENTÉE PAR LA C.N.L. Nanterre (Confédération Nationale du Logement)

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| 1 – Joseph RIDOLFI | 5 – Messaoud BOUZENZENE |
| 2 – Nadine VILLIN | 6 – Annie MARNÉ |
| 3 – Olivier CHOLLIN | 7 – Pierre BERNIÈRE |
| 4 – Anne BILLAUT | 8 – Pascaline MANESCO |



3 - LISTE PRÉSENTÉE PAR L'AFOC 92 (Association Force Ouvrière Consommateurs)

- | | |
|----------------------------|------------------------------------|
| 1 – Naïma JOULLANE | 5 – El Hadda ADJAL-MEROUANE |
| 2 – Gérard AYRAL | 6 – Gaëtan DHUEZ |
| 3 – Djamila ZEMMARI | 7 – Fatma ADJAL |
| 4 – Mohamed SELLAM | 8 – Abdeljalil AZKAL |



4 - LISTE PRÉSENTÉE PAR LE DAL Paris et environs (Droit au Logement HLM)

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1 – Jacques CAPET | 5 – Tony PELLET |
| 2 – Véronique LENOIR | 6 – Monique LO |
| 3 – Alain ENGELAERE | 7 – Bernard BASTAREAUD |
| 4 – B. ALMEIDA DE JESUS | 8 – Dominique LE FLOC'H |

6 BONNES RAISONS DE PARTICIPER AU VOTE !



Tous les 4 ans, c'est le même exercice démocratique !

Comme dans toute la France, nos 10 800 locataires sont appelés à prendre part au scrutin qui désignera leurs 4 représentants devant siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office HLM de Nanterre.

1. PARCE QUE LES REPRÉSENTANTS DÉFENDENT LES INTÉRÊTS DES LOCATAIRES

Voter aux élections, c'est la possibilité pour les locataires de l'Office de choisir les représentants qui défendront leurs intérêts au conseil d'administration. Les représentants des locataires ont de multiples occasions, lors des Conseils d'Administration ou en dehors, de parler des résidences, et de faire part des questions ou des remarques des locataires.

2. PARCE QUE VOTER, C'EST S'EXPRIMER

Les locataires votent pour que leur avis puisse être pris en compte. Parmi les programmes des différents candidats, il vous appartient de choisir celui qui comprend le mieux vos attentes et vos besoins.

3. PARCE QUE LES REPRÉSENTANTS PRENNENT DES DÉCISIONS IMPORTANTES QUI VOUS CONCERNENT DIRECTEMENT

Travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges, attributions de logements... Les décisions votées en Conseil d'Administration impactent votre quotidien de locataire. Choisir vos représentants, c'est agir concrètement pour que votre quotidien s'améliore.

4. PARCE QUE LES REPRÉSENTANTS SONT AUSSI DES LOCATAIRES DU PATRIMOINE DE L'OFFICE

Les représentants partagent votre quotidien de locataire. Ils vivent dans une résidence gérée par l'Office, ils connaissent donc la réalité du terrain et partagent les mêmes intérêts.

5. PARCE QUE LES REPRÉSENTANTS ONT UN VRAI POUVOIR DE DÉCISION

Orientations stratégiques de l'organisme, programme de travaux et de développement, budget de l'Office Hlm, augmentations de loyers... Sur tous ces sujets, les représentants de locataires participent à la prise de décision du conseil d'administration, disposant d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.

6. PARCE QUE VOTER, C'EST FACILE

Les modalités précises du vote ont été affichées dans les halls et distribué avec votre avis d'échéance. Tout est fait pour vous faciliter les conditions de vote, et obtenir la participation la plus élevée lors de ce scrutin, afin de renforcer le rôle des représentants des locataires au sein de l'organisme.

